

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 16 Juillet 1895

NOUVELLES LOCALES

Les distributions de prix aux Ecoles Communales de la Principauté auront lieu à quatre heures de l'après-midi, comme tous les ans, dans le préau de l'Ecole des Frères à Monaco, le mardi 30 juillet pour les garçons, et le mercredi 31 juillet pour les filles.

Vendredi dernier, vers huit heures et demie du soir, un incendie a détruit les broussailles qui tapissent le rocher au dessous du tombeau du général Rey, dans le vallon Sainte-Dévote.

Prévenus aussitôt, les pompiers du poste de la Buanderie accoururent et combattirent le feu qui fut éteint en moins de vingt minutes, sans autres dégâts que les herbes brûlées.

Il est à présumer qu'un fumeur imprudent aura, avec une allumette, causé cet incendie qui, fort heureusement, n'a point eu d'importance.

Mardi prochain, 23 juillet, un service funèbre sera célébré en l'église Saint-Charles, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de M. Emile de Clausade.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Marcel Paul, fils de M. Paul, Chef d'Escadron Commandant, les Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, élève du Lycée de Nice, et M. Charles Tamburini, élève du Collège Saint-Charles, à Monaco, fils de M. E. Tamburini, l'honorable Consul de France à Vintimille, viennent d'être reçus à la 1^{re} partie du baccalauréat de l'enseignement classique.

Autre succès : M. Denis Eydoux, ancien élève du même Collège Saint-Charles, depuis deux ans au Lycée Condorcet à Paris, vient d'être déclaré admissible à l'Ecole Polytechnique.

Nos compliments à ce jeune homme, qui a toujours eu les plus brillantes notes scolaires.

Rappelons que dimanche commenceront les soirées dansantes organisées sur la place Sainte-Barbe par le Comité des Fêtes de la Saint-Roman.

Les établissements forains s'installent rapidement.

Dimanche dernier, la Colonie française de Monaco a célébré l'anniversaire de la fête nationale du 14 juillet.

Les administrations des Postes et Télégraphes, des Douanes, le Comité de bienfaisance, un très grand nombre de Français appartenant aux diverses professions ou aux divers métiers, ont été reçus dans la matinée par le Consul, à la villa de Millo, où leur a été offert le lunch traditionnel.

Dans le cours des réceptions, M. Valentin a présenté le Comité de bienfaisance et, dans une allocution très chaleureuse, a fait ressortir les sentiments de solidarité qui animent les Français habitant Monaco et a exposé les travaux du Comité ainsi que la nouvelle organisation qui doit lui être donnée prochainement.

M. Glaize a tenu à exprimer les sentiments de respectueuse gratitude de la Colonie pour Leurs Altesses Sérénissimes qui veulent bien manifester à toute occasion d'une manière si gracieuse leurs hautes sympathies à la population française et dont les généreuses aspirations contribuent à élargir le domaine de la science et de l'art contemporains.

Il a fait ressortir l'extension et le développement de l'action de la France au dehors qui caractérise l'année qui vient de s'écouler. L'alliance qui est la sûre garantie de la paix du monde s'est affirmée avec plus de netteté et d'éclat. Le Consul s'est fait l'interprète des sentiments de respectueuse confiance et de très vive sympathie qu'a inspirés à tous les Français le nouveau Gouverneur Général de la Principauté, M. Olivier Ritt.

Il a été heureux de comprendre dans ses remerciements et ses vives félicitations à la suite des membres du comité qui donnent un si noble exemple de fraternité patriotique, la Société des Régates de Monaco, pour l'initiative qu'elle a prise en faveur des sinistrés de Bouzey ; et une réunion d'ouvriers qui se sont noblement associés pour organiser, dans le même but, une représentation théâtrale au Théâtre des Variétés.

M. Glaize a constaté avec bonheur les cordiales et universelles sympathies qui unissent les Français de la Principauté aux membres des autres Colonies étrangères. Ce sont là des relations amicales qui s'élèvent à la hauteur d'un précieux et généreux exemple.

Au banquet plein d'entrain qui a été organisé à l'occasion de la fête, des toasts nombreux ont été portés par le Consul, M. Valentin, M. Vigoureux, Consul Général de la République Argentine, M. Barbier, etc., etc.

A la suite des réceptions de la matinée, les deux télégrammes suivants ont été adressés à M. Félix Faure, Président de la République, et à M^{me} Carnot :

Consul France, Monaco
à Président de la République, Paris.

Les membres de la Colonie française, réunis à l'occasion du 14 juillet, ont l'honneur d'adresser à Monsieur le Président de la République leurs respectueux hommages et l'expression de leur patriotique dévouement.

Madame Carnot, Paris,

Les membres de la Colonie française de Monaco, réunis à l'occasion du 14 juillet, tiennent à honneur d'adresser à Madame Carnot leurs respectueux hommages ainsi que l'assurance de leur inaltérable attachement à la mémoire du vénéré Président.

Notre correspondant parisien nous annonce la mort de M^{me} Carvalho, l'éminente cantatrice que Monte Carlo a tant applaudie.

Les obsèques de M^{me} Carvalho ont eu lieu samedi, en l'église Saint-Augustin, au milieu d'une assistance considérable ; plusieurs artistes de l'Opéra ont prêté leur concours à la cérémonie religieuse.

M^{me} Miolan-Carvalho avait passé une partie de l'hiver dans sa propriété de Saint-Raphaël, et plusieurs fois on avait craint pour ses jours. Il y a

deux semaines, elle était allée s'installer à Puys, mais la maladie rénale dont elle souffrait l'avait complètement affaiblie, et elle a succombé mercredi, entourée de son mari et de son fils.

En 1885, elle abandonna complètement le théâtre pour se consacrer au professorat. C'est une grande artiste qui disparaît et dont le souvenir ne s'effacera pas de longtemps.

Son nom doit s'inscrire parmi les noms des plus grands artistes du siècle.

On lit dans le *Monde Élegant* :

La saison d'été est fort animée cette année sur le littoral méditerranéen. Chaque après-midi, aux concerts donnés au kiosque de la terrasse par l'excellent orchestre du Casino de Monte Carlo, une foule nombreuse et élégante de dilettanti se presse et ne ménage pas les bravos aux vaillants artistes qui, hier encore, ont interprété un programme de choix où figuraient : *Les Joyeuses Comères de Windsor* (Nicolaï), *l'Adagio du trio en mi bémol* (Beethoven), *la Fête de Bacchus* du ballet de *Sylvia* (Léo Delibes), *la Valse de Concert* (Benjamin Godard), *Une Nuit à Lisbonne* (Saint-Saëns), etc.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une explosion formidable s'est produite hier à la fabrique de M. Roure, artificier. Quatre bâtiments pleins de poudre ont sauté. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Les dégâts sont importants.

Grasse. — Des courses vélocipédiques ont eu lieu hier après-midi sur le boulevard Thiers. Malgré la chaleur, il y avait foule de spectateurs.

Voici les résultats :

Internationale, 6,000 mètres. — 1^{er}, Barriera, de Monaco ; 2^e, Muraour, de Grasse.

Temps : 13 minutes

Tandems, 6,000 mètres. — 1^{ers}, Vernay-Barriera ; 2^{es}, Trois-Etoiles-Jacquín. Temps : 9 minutes.

Locale amateurs, 3,000 mètres. — 1^{er}, Albert ; 2^e, Maurin. Temps : 5 minutes.

Dames, 3,000 mètres. — 1^{re}, M^{me} Alice, de Monaco.
Amateurs régionale. — 1^{er}, Franc ; 2^e, Léon ; 3^e, Botasso.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le Congrès pénitentiaire international s'est réuni cette année à Paris, où il a tenu plusieurs séances importantes. Il s'est surtout occupé des progrès croissants de l'alcoolisme dont l'influence se manifeste chaque jour sur la criminalité. Il a demandé que les Pouvoirs Publics combinent leur action avec celle des Associations libres pour combattre le fléau. L'accueil le plus sympathique a été fait par les autorités aux quatre cents membres du Congrès. La municipalité de Paris a voté trente mille francs pour une fête, en leur honneur, qui a eu lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville et qui a débuté par un banquet admirablement servi. Sur la table, des cascades de fleurs et de fruits. Les toasts ont été très courts, et le délégué russe, M. Golkiné-Wraskoy, en a porté un qui a été couvert par de formidables applaudissements.

Un théâtre avait été dressé dans la salle des fêtes, et deux mille six cents invités ont assisté à une représentation fort intéressante. M^{lle} Milly-Meyer et M. Guyon ont dit les *Chansons du Pavé*; M^{lle} Ludwig, MM. de Féraudy et G. Beer, de la Comédie-Française, ont interprété des saynètes et des monologues. MM. Diemer, Grillet et Delsart, professeurs au Conservatoire, ont joué des morceaux de musique ancienne sur des instruments de l'époque. M. Vaguet et M^{me} Heglon, de l'Opéra, ont chanté plusieurs morceaux. La fête s'est terminée par des danses anciennes, exécutées par les artistes de l'Académie nationale.

Au ministère de l'intérieur, les membres du Congrès ont assisté à une réception où se sont fait applaudir M^{mes} Reichenberg, Ludwig, du Minil, Amel, MM. Coquelin cadet et Sylvain, de la Comédie-Française.

Enfin, au Jardin d'Acclimatation, les membres du Congrès ont été invités à une soirée intime où l'on a entendu toute la troupe du *Chat Noir*, dans son répertoire habilement expurgé.

On voit qu'après leurs graves travaux et leurs visites aux prisons, les membres du Congrès pénitentiaire ont eu des heures assez agréables.

×

Cette semaine d'ailleurs a été remplie par des fêtes officielles. La *Garden Party* que nous avons annoncée dans notre précédente lettre a été favorisée par un temps superbe. L'orchestre de Desgranges avait été installé dans la grande salle des fêtes et les danses, malgré la chaleur, ont été très animées. Une farandole a été organisée sur la pelouse par des élèves de l'École de Saint-Cyr et des élèves de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, portant au cou le ruban de l'ordre.

Le Président de la République a offert un dîner de cent huit couverts aux officiers généraux et aux chefs de corps de l'armée de Paris qui prendront part à la revue du 14 juillet. La table avait été dressée dans la grande salle des fêtes. Elle était ornée de surtouts en argent massif contenant des gerbes de fleurs. Les menus étaient illustrés; ils représentaient un général passant une revue en campagne ou un marin s'appuyant, à l'arrière d'un bateau, sur un drapeau tricolore. Les convives ont pris le café dans la serre et sur la terrasse du jardin. Pendant ce temps, la salle des fêtes subissait une transformation. La table disparaissait et il s'y élevait une scène élégante sur laquelle a été donné un concert auquel assistait un grand nombre d'invités. On y a successivement applaudi M^{lle} Berthet, MM. Renaud et Saleza, de l'Opéra; M^{mes} Barretta, Bartet et Reichenberg, de la Comédie Française; M^{lles} Mauri, Subra, Laus Robin, Petitpa et M. Ladam, du corps du ballet de l'Opéra. On a appris dans cette soirée que le Président de la République quitterait Paris vers le 25 de ce mois pour aller dans sa villa du Havre, où il a l'intention de passer quelques semaines. Ce n'est qu'en septembre que M. Félix Faure se rendra au château de Fontainebleau.

×

Le Président de la République a inauguré cette semaine, au Musée du Louvre, une nouvelle salle destinée aux antiquités africaines. Il s'est vivement intéressé à certaines pièces curieuses, notamment à une mosaïque d'Utique, rapportée par la mission Herisson, à une collection de lampes, à une mosaïque de Sousse, donnée par le 27^e bataillon de chasseurs à pied, et à un lot de statues offertes en 1852 par le Bey de Tunis. Comme remerciement, le Président de la République a remis au Conservateur des Antiques, M. de Villefosse, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, aux applaudissements de tous les assistants.

Par une attention délicate, M. Félix Faure a tenu à décorer sur leur champ de bataille les décorations méritées par les médecins des hôpitaux. Il a profité de sa visite à l'Hôtel-Dieu pour réunir les chefs de service dans la cour d'honneur et il a remis la croix de commandeur de la Légion d'honneur au docteur Tillaux, chirurgien à l'hôpital de la Charité; la croix d'officier au docteur Nicaise, chirurgien à l'hôpital Laënnec; Constantin Paul, médecin à l'hôpital de la Charité; la croix de chevalier au docteur Delens, chirurgien à l'hôpital Lariboisière; à M. Perraud, médecin à l'Hôtel-Dieu; à M. Landrieux, médecin à l'hôpital Lariboisière et à M. Kermisson, chirurgien à l'hospice des Enfants Assistés. Cette cérémonie touchante, qui avait lieu pour la première fois, dans de pareilles conditions, a produit la plus vive impression.

×

Au lendemain de leur rentrée du camp de Châlons, les élèves de l'École militaire de Saint-Cyr n'ont pas voulu manquer à la tradition du « Triomphe » annuel.

Jeudi donc, Saint-Cyr était en liesse, car un « triomphe » est une fête offerte aux officiers, à leurs familles, par les élèves qui en font tous les frais.... d'imagination et d'artistes.

Cette année, on a pu voir une accorte Jeanne d'Arc, patronne de la promotion, représentée par un brun bien joli garçon. Le clou : les chanteurs de la garde russe, chantant en russe (heureusement pour les oreilles délicates) des hymnes, peut-être un peu raides, composées à l'école.

Il y avait aussi « Bazane Concert », établissement chantant qui fut le rendez-vous de tout Saint-Cyr. On s'y entassait.

Remarqué, parmi les plus enthousiastes, la baronne de Coubertin, la comtesse Costa de Beauregard, d'Armaillé, de Gastine, Devouges, de la Font, de Fonclare, Tousseint, etc., etc.

Un bal très brillant a clôturé la fête pleine d'entrain, de jeunesse et de rire.

×

Cette semaine est morte à Puys, près de Dieppe, l'une des plus grandes cantatrices de notre temps, M^{me} Miolan-Carvalho, à la veille du jour où le ministère des Beaux-Arts allait lui envoyer la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Née à Marseille le 31 décembre 1831, M^{me} Carvalho obtenait en 1847 le premier prix au Conservatoire. En 1850, elle débutait à l'Opéra-Comique dans l'*Ambasadrice*. En 1853, l'année même où elle épousait le directeur de ce théâtre, M. Carvalho, elle y créait, avec un succès hors de pair, les *Noces de Jeannette*. Au théâtre Lyrique, elle créa la *Fanchonnette*, qu'un théâtre de Paris vient de reprendre, et la *Reine Topaze*, une de ses plus brillantes créations.

Gounod trouva en elle l'interprète idéal des personnages de ses chefs-d'œuvre. Personne n'a oublié d'ailleurs M^{me} Carvalho dans Marguerite de *Faust*, dans *Philémon et Baucis*, non plus que dans le *Barbier de Séville*, les *Notes de Figaro*, la *Flûte enchantée*, *Don Juan*, *Roméo et Juliette*, le *Pardon de Ploërmel*, *Guillaume Tell*, les *Huguenots*, etc. Elle a été la collaboratrice de son mari dans l'évolution apportée par lui dans la musique française. Lorsqu'on a appris à Paris la mort de cette grande artiste, il y a eu partout un vif mouvement de sympathie et de regrets.

Le ministre de l'instruction publique, le directeur des Beaux-Arts, les directeurs de tous les théâtres, tout ce qui porte un nom dans l'art lyrique ou dans la littérature ont adressé des télégrammes de condoléance au Puys, à son mari, M. Carvalho, faible consolation pour sa douleur que partagent tous ceux qui ont entendu et applaudi la grande cantatrice qui vient de s'éteindre.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les divers Magnolias

Les Magnolias constituent un des plus beaux genres connus; ils habitent l'Amérique du nord et l'Asie orientale. Ils furent dédiés au professeur de botanique de Montpellier, Magnol, dès le début du XVIII^e siècle. Il en existe deux groupes d'espèces bien distincts: l'un à feuilles caduques et l'autre à feuilles persistantes. Ces derniers, cependant, dament le pion à leurs voisins et l'emportent sur eux par leur port majestueux, un feuillage luisant, coriace et toujours vert, des énormes fleurs solitaires, terminales, d'un blanc pur, répandant une odeur suave, très parfumée, et enfin par leurs cônes variés, succédant à chaque fleur. Cette espèce pêche pourtant sur un point de détail: elle est moins rustique et craint les hivers rigoureux.

Sans remonter trop avant dans le lointain, en l'année 1879-1880, un certain nombre avait défeuillé, quelques autres moins robustes avaient eu les sommités de leurs rameaux gelées; en 1892, beaucoup, même parmi les forts exemplaires, ont péri; la magnifique et vieille avenue du jardin botanique du parc de la Tête-d'Or, à Lyon, y a perdu son contingent; quelques-uns, en débandade, quoique bien endommagés ont survécu; mais, depuis, l'administration les fit transporter sur un autre point; enfin, l'hiver dernier, si long et si neigeux, a atteint quelques-uns d'entre eux, beaucoup de feuilles sont tombées, les jeunes ont particulièrement souffert, surtout ceux qui furent transportés dans le courant de l'année.

Le magnolia vient bien en plein air et isolé, mais il se comporte mieux au nord et abrité. Parmi les américains, le superbe *M. grandiflora* préfère cette exposition; dans ses variétés, le *M. galissoniensis* et le *M. rotundifolia* sont les moins sensibles; les *M. stricta* et *M. salicifolia* gèlent facilement sous le climat du centre de la France; les *M. gloriosa* et *M. macranta* fournissent de

très grandes fleurs; parmi les doubles, nous trouvons les *M. double de Nantes* et *M. oxoniensis*; ce genre d'arbre atteint de dix à douze mètres de hauteur. Le bois est très tendre et cassant.

Ceux à feuilles caduques craignent beaucoup moins le froid; dans ceux-ci, nous rencontrons des fleurs de coloris différents, les plus abondants sont: le blanc qui suit toutes les gammes allant au rose et passant au rouge vif pour entrer dans le velouté et finir par le jaune. Elles apparaissent en très grand nombre et de très bonne heure au printemps (pas cette année), avant le développement des feuilles. Avant qu'elles soient épanouies, beaucoup ont la forme ovoïde, et, de loin, on croirait absolument voir une foule d'œufs perchés au sommet de chaque branche.

C'est un des arbrisseaux précieux par sa floraison qui a lieu à l'époque où les fleurs sont encore rares dans les parterres et les bosquets.

Parmi les espèces asiatiques, le premier qui apparaît est le *M. Yulan*, à fleurs blanches; sa précocité est cause qu'il gèle souvent par les froids tardifs; le *M. Soulangiana* rosé et le *M. speciosa* rouge sont de ses hybrides; viennent ensuite le *M. purpurea*, rouge foncé; le *M. cordata*, jaunâtre; le *M. Lennei*, un des meilleurs à fleurs blanches à l'intérieur et pourpre sur le revers; à une floraison prolongée, le *M. macrophylla* est à fleurs blanc pur, il se distingue par ses feuilles énormes atteignant parfois un mètre de long sur trente centimètres de large.

Une espèce particulière, le *M. stellata* est également à fleurs blanches, mais rubannées et nombreuses, il forme un joli petit arbuste s'élevant peu.

Il existe encore une quantité de variétés intermédiaires provenant de nombreux semis et croisements, desquels on obtient de beaux types, souvent plus vigoureux que les variétés recherchées, mais peut-être moins florifères.

Les fruits écaillés sont très difformes et variables, la plupart irréguliers; mais ils présentent tous à l'automne une riche couleur rose ou rouge plus ou moins nuancée; lorsque les graines tombent, elles restent suspendues par un long funicule adhérent à leur ombilic.

Le Magnolia demande un sol profond et frais en terre franche; il se multiplie de greffe en approche pour les variétés; le marcottage par incision est très employé et enfin, comme nous le savons déjà, par semis de graines enterrées aussitôt après la récolte, en terrines remplies de terre légère; elles ne lèveront qu'au printemps suivant.

Tous les ouvrages traitant ce sujet disent avec ensemble: « La plantation se fait à l'automne ou de bonne heure au printemps »; mais comme pour la plupart des végétaux, en indiquant ces deux époques de l'année, on est certain d'être dans le vrai. On a cependant reconnu d'autre part dans ces mêmes ouvrages que les individus possédant des racines charnues (le Magnolia est du nombre, ce nous semble), demandent une plantation printanière et le plus possible rapprochée de l'entrée en végétation, sauf pour quelques variétés, prises parmi les caduques, qui s'élancent de bonne heure (pas cette année), les autres et surtout toutes les persistantes devront être transplantées en avril-mai.

Les racines ne sont pas seulement charnues, elles sont aussi très spongieuses; par conséquent, une plantation automnale faite dans un terrain frais (ces lieux leur convenant), humide, ou bien encore pendant un hiver pluvieux, ne peut que leur être nuisible, car en absorbant et emmagasinant l'eau qui séjourne dans le sol à cette époque, la plante ne peut moins faire que d'en souffrir et souvent la maladie s'empare et occasionne la pourriture des racines qui entraîne avec elle la mort de l'arbre.

Beaucoup de soins sont demandés lors de la transplantation de ces Magnolias qui reprennent difficilement, aussi est-on obligé de les lever tous avec une motte de terre et de la conserver même aux variétés à feuilles caduques.

Lorsqu'on prévoira un hiver rigoureux, dès le début, on étendra un lit de fumier assez épais, sur toute la surface du sol que doivent occuper les racines, cette couverture suffit souvent à elle seule pour les garantir contre les frimas.

Pierre LARGE.

FAITS DIVERS

On emploie maintenant en Angleterre, avec succès, des canalisations en papier pour la conduite du gaz, surtout pour les longs tuyaux souterrains.

On fabrique ces tuyaux en enroulant du bon papier solide de cellulose autour d'un mandrin ayant le diamètre du tuyau qu'on veut obtenir, chaque rouleau est trempé dans de l'asphalte fondu, et on obtient ainsi un tuyau complètement imperméable à l'air et à l'eau, résistant à de fortes pressions et à toutes les causes de détérioration. Ces tuyaux sont réunis au moyen de manchons extérieurs également en papier et imprégnés d'asphalte à leurs extrémités.

Ils seraient, paraît-il, légers, incassables et peu coûteux, et étant faits d'une matière non conductrice, ils protégeraient mieux les fluides contre la température extérieure. Inutile d'ajouter qu'ils ne subissent aucune corrosion du fait de l'électricité souterraine, cette plaie moderne de toute les canalisations métalliques.

Les progrès inquiétants de la calvitie ont inspiré à un médecin très en renom, le docteur P..., l'idée de rechercher quelle était la proportion des hommes chauves et des heureux chevelus.

Voici quelques détails que nous extrayons du mémoire qu'il vient, à cet effet, d'adresser à l'Académie de médecine :

Le docteur P... constate que, de vingt à trente ans, sur 100 individus pris aux hasard, 27 sont chauves. De trente à quarante ans, le nombre des chauves est de 47 pour 100. Mais l'âge critique est de quarante à cinquante : sur 100 individus ayant atteint la cinquantaine, 25 à peine ont une chevelure à peu près complète ; les autres sont plus ou moins ravagés. Après soixante ans, c'est le désastre.

Deux autres constatations : la calvitie atteint, dans une large proportion, plutôt les gens d'intelligence supérieure que les autres ; mais, en revanche, une chevelure qui résiste est un signe de longévité, et, comme preuve, il remarque que les centenaires ont presque toujours tous leurs cheveux.

Le docteur termine son mémoire par un remède contre la calvitie : la sagesse et la tranquillité d'esprit.

Pas facile à suivre le traitement.

VARIÉTÉS

Régime du vert

M. Henri Crovetto a dernièrement installé au Cap Martin, dans un vaste terrain clos, une quarantaine de chevaux qui sont laissés en liberté et mis « au vert ».

Comme il n'y a point de prairies au Cap, le vert n'a duré là que quelques jours, le temps que les chevaux ont pu mettre à paître l'herbe, néanmoins la nourriture spéciale qui leur est donnée et la liberté dont ils jouissent, peuvent être comparées au régime des eaux que prescrit parfois le médecin à ses clients.

Le vert est conseillé pour le cheval épuisé par le travail ; à celui, déjà vieux qui se nourrit mal ; à celui encore atteint d'inflammation des organes digestifs ; d'affections rebelles de la peau ; de maladies du pied ou des membres.

L'époque du vert est variable. Elle est subordonnée à l'état de la végétation.

Tandis que, dans certains pays, l'on peut mettre le cheval au pâturage, dès les derniers jours de mai, c'est-à-dire au moment où la nature réveillée jette sur la prairie son manteau vert piqué de l'incarnat des trèfles, il faut attendre, en d'autres régions, les mois de juin, de juillet et même d'août.

En un mot, le moment où le fourrage apparaît en fleur — il est, alors, plus sapide, plus nutritif, — est celui qui convient le mieux pour faire désertir l'écurie.

Donner le vert aux animaux, en les laissant en pleine liberté dans un pré, — ce qui les ramène un peu à l'état de nature et les rapproche de leurs congénères demi-sauvages, foulant, d'un pied libre en hordes nombreuses, sous la conduite du plus vieux mâle, les landes et les steppes, — est sans contredit, le mode d'opérer produisant les meilleurs effets au point de vue de l'hygiène : il accélère la digestion, rend la respiration plus active, plus régulière.

Bien entendu, le pré sur lequel séjournent les animaux

doit être sain, — c'est-à-dire exempt de plantes nuisibles — et convenablement disposé pour rendre la surveillance facile.

Quel que soit le soin avec lequel se fait le choix des espèces végétales dont on forme une prairie, dame nature, qui ne perd jamais ses droits, a bientôt fait de modifier ce choix soit en ajoutant, soit en éliminant.

Si l'on n'entre pas en lutte ouverte avec elle, l'on ne tarde pas à voir les espèces nuisibles, ou tout au moins inutiles, se substituer, un peu partout, aux bonnes espèces.

Au nombre des plantes qu'il faut écarter, citons : les joncs, les laiches, les herbes coupantes, les renoncules, les différentes espèces d'oseille, les glaïeuls, les menthes, les rosaux, etc.

La présence de l'eau sur le pré assurera les effets réparateurs du vert.

Mais, il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir se priver de son cheval pour « l'envoyer paître ».

Dans ce cas, l'on donne le vert à l'écurie.

Il doit être, alors, distribué aussi frais que possible, c'est-à-dire avant qu'il ne soit aux prises avec la fermentation, laquelle peut entraîner des indigestions plus ou moins graves.

Cela se comprend : la fermentation enlève au fourrage vert le parfum de haute saveur que lui donnent les huiles essentielles enfermées en ses fleurs — parfum que remplace, alors, une odeur de moisi due à la présence de ces champignons microscopiques qui, sous le nom de *mucedinées*, comme disent les botanistes, sont toujours prêts à infecter végétaux et animaux.

Aussi, faut-il ne couper que de petites quantités de fourrage vert à la fois. On fauchera, le matin, l'herbe destinée au repas du soir et, le soir, l'herbe qui sera consommée le matin.

On peut, sans inconvénient, donner le fourrage mouillé de pluie ou humecté de rosée, mais pas quand le soleil a laissé, peu ou prou, tomber sur lui ses rayons.

Un moyen de parer aux inconvénients de la fermentation, c'est de mélanger au fourrage une certaine quantité de sel.

Le sel, le plus précieux des condiments, empêche la formation des végétations cryptogamiques et conserve au fourrage son arôme et ses qualités nutritives. En même temps, il stimule les organes digestifs et dispose les animaux à reprendre leur vigueur d'antan.

Le mode d'emploi est facile et la dépense minime.

Il suffit de le répandre, à la volée, à raison d'un kilog. pour 100 kilog. de foin.

La luzerne, le trèfle, l'herbe des prés, l'escourgeon, etc., sont les plantes qui, le plus communément, entrent dans l'alimentation donnée en vert.

Et maintenant, quelle est la quantité de fourrage à distribuer ainsi chaque jour ?

On ne saurait le dire d'une façon mathématique. Cela varie selon la taille et la forme de l'animal et aussi, selon la nature du fourrage.

On peut, toutefois, prendre, comme moyenne, le poids de 36 kilog., qui est celui adopté pour les chevaux de l'armée.

Pendant les premiers jours, pour que les animaux, avides d'une nourriture nouvelle et de haut goût, ne se jettent pas gloutonnement sur le fourrage vert — ce qui, infailliblement, amènerait des indigestions — l'on mélange celui-ci avec le fourrage sec, d'abord par moitié ; puis, l'on diminue, peu à peu, la proportion de ce dernier, pour arriver à le supprimer tout à fait.

Dernier détail :

Ce mélange doit être fait quelques heures à l'avance, afin que le fourrage sec ait le temps de s'approprier une partie de l'eau du fourrage vert.

Sans cela, moins hésitant que l'âne de Buridan entre ses deux picotins, le cheval sait bien tirer l'herbe à lui pour laisser tout le foin.

Si ces prescriptions étaient suivies, nous ne verrions pas, comme il n'arrive que trop souvent, marchant misérables, à travers les rues, les os trouant la peau, des chevaux, vieux avant l'âge, que semble, à tout instant, guetter la masse de l'équarisseur.

Quelle est la durée moyenne de la vie du cheval ?

A vrai dire, elle n'a pu être déterminée d'une façon précise ; elle varie suivant les climats, suivant la race, suivant, enfin, — et c'est là le point capital, — la façon dont est traité l'animal sous le rapport de l'hygiène.

La plupart des naturalistes l'estiment à vingt ans.

S'il faut en croire Pline, toujours ami du merveilleux, le cheval pourrait atteindre jusqu'à l'âge de 60 ans. Buffon, qui ne déteste pas l'exagération, en a vu un de cinquante ans.

Pour les statisticiens raisonnables, la durée moyenne de la vie du cheval est de douze ans.

Ce n'est pas qu'on ne rencontre, de temps en temps, des Chevreul, dans l'espèce chevaline. Témoin, *Bob le criméen*, le doyen des chevaux de troupe anglais, qui mourut dans sa quarantième année. Déjà vieux, il avait figuré, avec honneur, à Balaklava, dans cette charge mémorable où les dragons anglais, trouant les lignes russes, passèrent à travers comme un ouragan sur leurs chevaux emportés.

A son retour, en Angleterre, *Bob*, que le général en chef ne voulut pas réformer, avait trouvé une retraite honorable dans le dépôt de son régiment.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300,000 FRANCS
Chemin du Cap d'Aglio, Monaco

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire pour le *Mercredi 31 Juillet 1895*, à 5 heures de relevée, au siège social à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Modification des articles 2, 3, 7, 29, 32, 33, 34, 35, 36 des Statuts et éventuellement tous autres.

Les propriétaires d'au moins dix actions devront déposer leurs titres avant l'Assemblée Générale au siège social.

Le Conseil d'Administration.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Le Tribunal Supérieur de Monaco, aux termes de son jugement du 12 juillet 1895, a déclaré la dame *Françoise CHIESA*, veuve *Rizza*, mercière, demeurant à Monte Carlo, en état de faillite, dont l'ouverture demeure provisoirement fixée au 15 juin dernier.

Par le même jugement, affranchissant la faillie du dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville, l'apposition des scellés au domicile de la faillie a été ordonnée.

M. *Plantif*, juge du siège, a été nommé commissaire et M. *Raybaudi*, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 15 juillet 1895.

Pour le Greffier en Chef,
A. Croco, C. G.

Étude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco
39, rue Grimaldi, Condamine

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur *Louis-Napoléon LAURENS*, propriétaire, agent d'affaires, demeurant au quartier Saint-Laurent, commune de la Turbie, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e BLANC, notaire, a vendu à monsieur *François BONINO*, entrepreneur de peintures, demeurant aussi au quartier Saint-Laurent, commune de la Turbie, ayant élu domicile à Monaco, en la même étude, une propriété située à Monte Carlo, quartier de la Rousse, d'une contenance de huit cent vingt-neuf mètres carrés vingt-cinq décimètres, sur laquelle se trouve une maisonnette à simple rez-de-chaussée et un réservoir, faisant partie du n^o 237 de la section E du plan cadastral, et confrontant : au nord, monsieur *Verhoewen* ; au midi, à un chemin et à la villa du Ravin ; à l'est, à ladite villa et aux hoirs de *Joseph Aureglia*, et à l'ouest, à *François Barral* et aux hoirs de *Louis Barral*.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de sept mille cent francs.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 46, numéro 7, a été déposée aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Pour extrait conforme :

Signé : A. BLANC.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, madame Adèle BASILEWSKI, comtesse DE GALVE, rentière, demeurant à Paris, veuve de monsieur Von Enrique James Stuart, comte de Galve, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur George COLVIN WHITE, propriétaire rentier, domicilié à Ayr (Ecosse), lequel a élu domicile en la même étude,

Une villa dénommée *Le Rêve*, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entourée d'un petit parterre, le tout situé à Monaco, quartier du Tenao, en façade sur la route de Menton, d'une superficie approximative de sept cent soixante-cinq mètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 251, partie de la section E, tient du midi, à la route de Monaco à Menton; de l'est et du nord, au surplus de la propriété de monsieur White, et de l'ouest à monsieur Rigotti.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de quatre-vingt-dix mille francs.

Une expédition du contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 46, numéro 16, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 16 juillet 1895.

Pour extrait : (Signé) L. VALENTIN.

Madame Lanzerini, née de Sigaldi, ayant quitté le domicile conjugal, Monsieur Lanzerini, son mari, ne répond pas des dettes qu'elle pourrait contracter.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 juillet 1895

SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	bois.
ID.	b. Tante, fr., c. Davin,	sable.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,		id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.

Départs du 8 au 14 juillet

SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	sur lest.
ID.	b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,		id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Gandillet,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

A REMETTRE dans de bonnes conditions
MAGASIN DE LIBRAIRIE ET PAPETERIE

S'adresser, 15, rue Grimaldi, Monaco-Condamine

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
8	760.0	759.8	760.1	760.3	760.9	22.1	25.6	27.2	23.4	22.1	51	Calme	Beau		
9	760.8	761.0	761.3	760.0	760.1	21.6	24.9	27.5	24.9	22.8	53	id.	Beau, nuageux		
10	760.8	760.9	760.2	759.5	759.8	23.5	25.6	27.8	24.2	22.5	55	id.	id.		
11	759.6	759.7	759.0	758.4	758.1	24.0	24.8	28.0	24.9	23.1	49	id.	id.		
12	757.4	756.9	755.8	754.0	753.0	26.1	27.2	28.6	25.1	24.1	46	id.	id.		
13	750.1	750.4	751.0	751.0	752.2	27.0	27.0	28.2	24.9	23.8	48	S E faible	id.		
14	756.8	757.3	757.6	757.2	757.3	24.9	26.1	27.5	25.1	23.5	42	S E fort	id.		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	27.4	27.5	28.0	28.1	29.1	28.2	27.5	Pluie tombée : 0 ^{mm}	
						Minima	21.1	22.5	21.8	21.5	22.0	22.8	22.2		

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Le *Figaro-Salon*, terminé avec la sixième livraison, fournit une œuvre d'ensemble, une caractéristique formelle de la peinture française en 1895, c'est en même temps que l'album le plus amusant à feuilleter, un beau livre, bien en page, d'un texte parfait, d'une allure magistrale, orné de six grandes primes en couleurs, d'une multitude de planches en deux tons, le plus précieux document pour les artistes, le plus agréable passe-temps pour les oisifs.

Prix de chaque fascicule : 2 francs

Le fascicule de juillet (n° 64) du *Figaro-Illustré* vient de paraître, sous une fraîche couverture d'Adrien Moreau : *En Seine*.

A noter dans ce numéro, *Irène*, très intéressante étude byzantine, sous forme de nouvelles, par M. Adolphe Aderer l'éminent critique du *Temps*, avec illustrations de Malis-cheff; de très belles reproductions en couleurs de pièces du Musée de Sèvres, pour un article sur la céramique française de M. Ed. Carnier; une vue du vieux Rouen, par Jules Aume, qui encadre des vers de J. Doucet; le *Bon Jockey*, avec d'étonnants dessins de Toulouse-Lautrec, etc.

La prime hors-texte de ce numéro, *L'Accident*, est de format double, c'est une des plus gracieuses compositions d'Alonzo Perez.

Prix du fascicule : 3 francs

Le **LIVRET-CHAIX CONTINENTAL** renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la **Librairie CHAIX**, rue Bergère, 20, Paris.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1895